

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUTTE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE

ECOFISH MUTUALISE LES RESSOURCES DE L'OCÉAN INDIEN OCCIDENTAL



Pêcheurs seychellois étalant la prise du jour au marché local

Ebène, 10 septembre 2020 - Huit États insulaires et côtiers de l'océan Indien occidental ont approuvé ce jour les lignes directrices pour relancer le Plan régional de surveillance des pêches (PRSP). Cette action est d'autant plus importante lorsque l'on sait que la pêche illégale entraîne une perte annuelle d'un milliard de dollars en potentiel de produits dérivés dans la région, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONAA).

Les membres de l'Unité régionale de coordination (UCR) du PRSP, à savoir les Comores, la France/Réunion, le Kenya, Madagascar, Maurice, le Mozambique, les Seychelles et la Tanzanie, ont décidé à nouveau de mutualiser leurs ressources pour optimiser l'usage des moyens de surveillance maritimes et aériens et tirer profit des nouvelles technologies dans la lutte contre la pêche illégale. L'Union européenne soutient de manière substantielle cette coopération qui remonte à

2007, mais mise en veille à partir de 2018. « Notre partenariat a permis de renforcer la surveillance des 6 millions de km² de mer de notre région, par une meilleure coordination des patrouilles maritimes et aériennes, ainsi que par une gouvernance plus robuste et une communication plus fluide », souligne Vêlayoudom Marimoutou, Secrétaire général de la Commission de l’océan Indien.

Parmi les principaux sujets abordés figuraient la capitalisation et la pérennisation des acquis. Les discussions et résolutions des membres de l’UCR se sont également focalisées sur la rentabilité et l’efficacité des actions contre la pêche illégale. L’une des approches considérées dans ce sens consiste à identifier les principales zones de pêche de la région où les opérations de surveillance devront se concentrer. L’atelier s’est également penché sur l’utilisation des nouvelles technologies, tels que les images satellites et les drones, ainsi que sur la fréquence accrue des échanges et formations d’inspecteurs et d’observateurs en mer.

Grâce au PRSP, il a été possible d’effectuer 49 patrouilles conjointes s’étalant sur 1 228 jours dans les mers de l’océan Indien occidental entre 2007 et 2017. Le PRSP a également permis de saisir 12 navires pêchant illégalement et de relever 120 infractions. Le Système régional de suivi par satellite des navires (VMS) mis en place dans le cadre de cette initiative a également contribué à la surveillance de 670 bateaux et au partage de 410 images satellites.

La réactivation du PRSP s’inscrit dans le cadre des activités d’EEOFISH. Financé et promu par l’UE, ce programme vise à faire de la pêche durable un levier économique pour la région de l’Afrique de l’Est, l’Afrique australe et l’océan Indien. Dans cette perspective, EEOFISH réunit la Commission de l’océan Indien (COI), l’Agence du lac Tanganyika (LTA), l’Organisation des pêches du lac Victoria (LVFO), le Marché commun de l’Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d’Afrique de l’Est (EAC), l’Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la Commission des thons de l’océan Indien (IOTC), la Communauté de développement d’Afrique australe (SADC) ainsi que la Commission des pêches du Sud-Ouest de l’océan Indien (SWIOFC).

Contacts presse :

Andry Rasoanindrainy, expert communication, programme EEOFISH
ecofish.tat.andry@incatemaconsulting.es
Tél.: (+251) 929 08 08 32

Unité communication de la COI
communication@coi-ioc.org
Tél. : (+230) 402 61 00